## L'Union européenne pourrait suspendre sa coopération avec le Burundi

@rib News, 23/07/2015 - Source AFP L'UE va lancer des consultations qui pourraient déboucher sur une suspension de la coopération avec le Burundi, le pays n'ayant pas pris les mesures qui auraient garanti que les résultats de l'élection présidentielle de mardi soient "représentatifs", a indiqué jeudi la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini. Evoquant, dans un communiqué publié en soirée à Bruxelles, les violences qui ont émaillé les élections Mme Mogherini a en outre prévenu que l'UE "se prépare à adopter des mesures restrictives ciblées contre ceux dont l'action aurait conduit ou conduirait à des actes de violence et de répression, Ã de graves violations des droits de l'homme, et/ou entraverait la recherche d'une solution politique".

Dans la foulée de l'Union africaine, les dirigeants de la Communauté est-africaine (EAC) avaient à nouveau demandé le 6 iuillet au Burundi de reporter la présidentielle du 15 au 30 iuillet, et nommé le président ougandais médiateur dans la crise politique née de la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisiÃ"me mandat, a rappelé, au noms des 28. la Haute représentante de la diplomatie de l'UE. Mais "il apparaît que les progrÃ"s dans la mise en oeuvre" de ces décisions sont "insuffisants", a-t-elle estimé, ajoutant que "seule la mise en oeuvre complÃ"te de ces décision aurait ouvert la voie à la tenue d'élections crédibles et inclusives au Burundi dont le résultat serait représentatif". "En maintenant les élections, le gouvernement (burundais) en a décidé autrement", a déploré Mme Mogherini. "En l'absence d'un dialogue national substantiel qui pourrait conduire à un consensus politique, le Burundi ne parviendra pas à retrouver le chemin de la stabilité, de la démocratie et du développement qui a commencé avec l'adoption de l'Accord d'Arusha", a-t-elle également jugé. "DÃ"s lors, l'UE commencera les travaux préparatoires des consultations spécifiques comme prévu à l'Article 96 de l'Accord de Cotonou, afin de faire en sorte que le gouvernement burundais prenne les engagements qui s'imposent pour remédier à la crise", a annoncé Federica Mogherini. Les accords de Cotonou régissent la coopération entre l'UE et les pays de la zone ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique). Son article 96 prévoit des consultations, qui peuvent durer 120 jours, lorsqu'une des parties considà re qu'un pays ne respecte pas ses engagements démocratiques. En cas d'échec du dialogue, des "mesures appropriées" peuvent être prises, dont en dernier recours une "suspension" de l'accord de coopA©ration, selon cet article. Sans prA©ciser quelles sanctions pourraient Ãatre prises, Mme Mogherini a averti que "le respect des droits de l'homme, des principes démocratiques et de l'Etat de droit sont les éIéments fondateurs de la relation de coopération entre l'UE et le Burundi qui est régi par l'Accord de Cotonou". En conséquence, "l'UE exhorte le gouvernement, ainsi que les partis d'opposition, Ã revenir au dialogue pour trouver une issue consensuelle en vue du r©tablissement d'un systÂ"me politique inclusif et d©mocratique". Les résultats de l'élection présidentielle, qui a finalementeu lieu le 21 juillet, sont attendus vendredi et devraient offrir sans surprise un troisià me mandat au chef de l'Etat Pierre Nkurunziza, dont la volonté de se maintenir au pouvoir a plongé le pays dans une grave crise politique.